

La France va faire pendant 20 ans la propagande pour le Qatar à l'Hôtel de la Marine...

écrit par Marcher sur des oeufs | 10 septembre 2018

Laisserons-nous le Qatar racheter la France ?

Communiqué de presse de Sébastien Chenu, Député du Nord

<https://www.rassemblementnational.fr/communiques/laisserons-nous-le-qatar-racheter-la-france/>

8 septembre 2018|

Nous apprenons dans le [Monde \(article du 7 septembre 2018\)](#) que le Qatar pourrait obtenir un droit d'exposition à l'Hôtel de la Marine particulièrement long. Le Centre des Monuments Nationaux (CMN), responsable de la gestion du site, serait sur le point de signer une convention avec l'Emirat pour que celui-ci présente, pendant une durée de 20 ans, la collection d'art d'Al-Thani, du nom de la famille royale qatarie, pour une somme de 20 millions d'euros.

Cela fait une décennie que le Qatar poursuit son implantation dans la capitale et fait main basse sur l'immobilier des quartiers les plus prestigieux. Depuis 2008, cet Etat gazier a investi en France plus de 12 milliards d'euros. Par le biais de cette exposition au sein d'un site historique, c'est cette fois une conquête culturelle de la France que ce régime islamiste entreprend, désireux d'offrir de lui une image plus flatteuse que celle qu'il écope à l'international.

Effectivement, les nombreuses atteintes aux droits de l'Homme et les liens avec le terrorisme islamiste dont est coupable le Qatar, étayés par nombre d'enquêtes, ne sont un mystère pour personne. Le président Macron a lui-même affirmé, dans un entretien du Point d'août 2017 que "le Qatar et l'Arabie Saoudite [...] ont de fait contribué au terrorisme", tandis que

le premier était ostracisé par nombre de ses voisins.

Il est particulièrement choquant que notre République contribue à servir la propagande qatarie, dont les valeurs sont aux antipodes des nôtres. Sébastien Chenu a donc interrogé, par le biais d'une question écrite, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen afin de savoir si celle-ci comptait intervenir pour que le Centre des Monuments Nationaux, entreprise publique, renonce à l'exposition de la famille Al-Thani